

## 2. JUIN 1940 – JUIN 1944 : PARFOURU OCCUPÉ

### *"La France a perdu une bataille, ! mais elle n'a pas perdu la guerre"*

La capitulation est signée le 21 juin dans la carrière de Rethondes où fut signé l'armistice du 11 novembre 1918. Hitler et Goering assistent à la signature de l'armistice. Hitler ordonne alors que le wagon, symbole de la défaite de 1918, soit transporté à Berlin pour y être brûlé, et que soit dynamité le monument commémoratif qui avait été construit sur place.

La France est coupée en deux par une ligne de démarcation, la zone sud est libre  
**Dans la zone nord, l'occupation commence**

**« J'ai demandé à nos adversaires de mettre fin aux hostilités, j'ai pris cette décision dure au cœur d'un soldat, parce que la situation militaire l'imposait... »**

*Discours à la radio du Maréchal Pétain, le 20 juin 1940*

Ce **17 juin 1940**, comme les autres français, les habitants de Parfouru, privés de la force de leurs jeunes hommes, vont apprendre à vivre à l'heure allemande. A Parfouru comme dans toute l'Europe, on allait vivre pendant 4 ans **« sous la botte nazie »**

#### **1. L'arrivée des allemands à Parfouru :**

Des premiers jours d'occupation, Hélène Gaillard a un souvenir bien personnel :

« C'était en 40, on était chez nous au moulin, et tout d'un coup on voit 2 hommes arriver, torse nu, revenir de l'Odon, ils venaient **de** se baigner. Ils sont entrés à la maison, sans frapper, comme chez eux ! J'étais une jeune femme, heureusement il y avait mes parents, ma jeune sœur aussi, ils ont regardé partout, ils ne nous ont pas parlé, on ne leur a rien demandé ! Par où étaient-ils arrivés ? Sans doute à pied, en tout cas ils étaient venus se baigner à la rivière.

J'en ai vu arriver aussi à cheval, ils venaient d'Epinay, ou de Landes... ils mangeaient les prunes qui étaient du côté du chemin, on ne leur disait rien ! »

#### **Parfouru n'a pas été réellement occupé :**

« Au départ on ne voyait pas beaucoup d'allemands, aucun soldat n'a logé chez un habitant de la commune avant le débarquement, aucune maison n'a été réquisitionnée... On les rencontrait à Villers en uniforme sur le marché, mais sans avoir affaire à eux. Nous ne savons même pas si certains résidaient à Villers ».



Les occupants tentent, au moins au début, de ménager les habitants et de soigner leur image :

« En tout cas ils étaient polis, ils ne nous ont jamais manqué de respect, j'étais alors une jeune femme mais je n'ai jamais souffert d'une incorrection, ma sœur non plus.

Après la traite ils venaient acheter du lait et de la crème, ils étaient assis sur le seuil de la grange, attendant que le lait soit écrémé pour faire de la crème fouettée dont ils raffolaient, mais non refroidie, elle restait liquide et ne montait pas. Ils payaient le prix normal ... en revanche ils volaient les œufs »

ci-contre : image de la vie quotidienne sous l'occupation

Les allemands réquisitionnent les chevaux, mais aussi les hommes :

« Les hommes de la commune ont été vite requis, Albert Barette en premier pour garder la voie ferrée la nuit. Il était armé d'un bâton car les armes à feu avaient dû être remises aux autorités, à la mairie, et il devait marcher de Parfouru jusqu'à Bretteville-l'Orgueilleuse. Les allemands avaient peur de voir la voie ferrée sabotée alors il fallait la surveiller la nuit, d'autres ont été requis pour ce travail comme Vital et Ernest Niard, les deux cousins, Alphonse Havard puis d'autres encore.. »

Mais il y avait peu de volontaires et sur l'ordre du préfet, le Conseil municipal, réuni le 9 août 1942, doit créer un emploi de garde contre-parachutiste et proposer d'autres solutions :

« M. Georges Lecomte, garde permanent contre-parachutiste, veut bien assurer la garde 40 heures par semaine, et aucun volontaire ne s'étant proposé pour les 16 h restant à prendre, Mr le Maire prie le Conseil municipal de dire comment il entend assurer cette garde.

A l'unanimité, et pour éviter tout ennui, il est entendu qu'elle sera prise à tour de rôle par tous les hommes valides de 18 à 50 ans, en s'inspirant de l'ordre suivi par les cartes d'alimentation et ce, pour éviter tout oubli ou erreur, en commençant par le village « les Costils » pour terminer par celui du « Bas des Landes » (route de Caen).

## 2. Parfouru sous l'occupation :

Au mois de juillet 1940 le Maréchal Pétain qui bénéficie d'une popularité extraordinaire apparaît comme le sauveur. Il met en place un pourvoir de type charismatique. Le Régime de Vichy est en réalité une dictature.

L'autorité allemande veut éviter tout risque de résistance et même d'opposition, aussi l'occupation va-t-elle se traduire par une multitude d'interdictions et d'obligations, c'est l'ordre allemand

« Le couvre-feu commençait à 9 h du soir, les Allemands faisaient des rondes, ils se déplaçaient souvent avec leurs motos avec side-cars. Il fallait calfeutrer les fenêtres et gare aux représailles si la moindre lueur était visible : ils avaient en effet la gâchette facile. L'ambiance n'était bien sûr pas gaie, on veillait le soir mais chacun chez soi, pas question d'aller discuter avec les autres à cause du couvre-feu, il ne fallait pas se faire prendre... »

C'était interdit d'écouter la radio, nous n'en avions pas et à Parfouru presque personne n'en avait. Monsieur Bequenot habitait le bourg, lui il avait un poste mais n'osait pas l'écouter à cause des voisins et des risques... il venait donc au moulin, endroit plus isolé, mais aussi parce qu'on avait un générateur. Il cachait sa radio au fond d'un panier sous les légumes et c'est chez nous qu'on écoutait les informations. On guettait par le trou de la serrure car les Allemands étaient tout près, mais ça, c'était sans doute peu de temps avant le débarquement. »

Les agriculteurs souffrent des réquisitions :

« Le maire, Fernand Jeanne, avait un travail bien ingrat : il devait faire l'inventaire des animaux et des récoltes car les autorités françaises exigeaient de livrer des bêtes à tour de rôle et il fallait les emmener à Villers.

## RELEVES DE DECLARATIONS DE CHEPTELS ET VOLAILLES A PARFOURU DE 1941 A 1944

	1941	1942	Print.1943	Autom.1943	Print.1944	Autom.1944
<b>Vaches toutes Catégories</b>	130	126	120	92	168	30
<b>boeufs</b>	1	2	2	2	8	0
<b>Taureaux</b>	5	3	5	3	2	0
<b>Veaux</b>	131	134	142	143	195	22
<b>Porcs § truies</b>	29	13	27	9	32	0
<b>Chevaux</b>	26	29	24	25	30	26
<b>Anes</b>	4	5	NS	5	NS	2
<b>Moutons</b>	1	1	2	1	NS	NS
<b>Volailles</b>	NS	305	NS	272	NS	NS
<b>lapins</b>	NS	102	NS	110	NS	NS

Les Allemands, eux, n'ont pas réquisitionné de bétail mais ils étaient chez eux, ils prenaient ce qu'ils voulaient quand ils le voulaient, une vache qu'ils pouvaient tuer dans le pré, un cheval...

Chez les Hervieu, les Allemands ont saisi la traction toute neuve, ils ont pris aussi celle du maire, Mr Jeanne. »

L'attente est longue:

« Nous avions quand même des nouvelles ; chaque matin on attendait le courrier qui arrivait par train postal. La factrice, Mme Lebas, qui tenait aussi l'épicerie où habite maintenant Roland Martin, faisait la tournée à pied ; on attendait son passage. Le courrier fonctionnait bien, on avait une lettre peut-être par semaine, bien sûr elles étaient ouvertes et lues, il y avait la censure. »

Les troupes allemandes cantonnées autour de Villers disposent avec la vallée de l'Odon d'un lieu d'entraînement permanent

« Dans la période 1940-44, il n'y avait pas d'Allemands habitant Parfouru, mais ils venaient ici de temps en temps pour faire la petite guerre, à côté du moulin, dans la vallée ! C'étaient des exercices de combat à balles réelles, ils

faisaient des manœuvres d'entraînement, ce n'étaient pas de vrais combats mais c'était très sérieux, il fallait rester enfermés... »

En juin 1942, Laval, nouveau chef du gouvernement annonce la mise en place de la « relève » : en échange de trois travailleurs partant volontairement travailler en Allemagne, le Reich libérerait trois prisonniers. Les volontaires sont bien peu nombreux et le 4 septembre le gouvernement de Vichy instaure le **STO**, Service du Travail Obligatoire

« D'autres hommes sont partis travailler en Allemagne dans le cadre du STO, comme René Bellissent, il n'était pas encore marié avec Paulette. Robert Bocquet aussi est parti... Des prisonniers sont revenus, Mon père était de ceux-là... »

### Le retour de Marcel Gaillard :

« Au printemps 1942, un de ses camarades de stalag avait été rapatrié. Il nous avait donné des nouvelles et remis une lettre de lui disant qu'il allait peut-être bientôt rentrer. Marcel a été démobilisé en mai 1942 comme malade, il est passé par Compiègne où il est arrivé en guenilles ; il est ressorti habillé à neuf, chemise, chaussures et même costume (attention toute particulière de Pétain pour ces prisonniers de retour dans leur famille).

Un jour de mai, au moment du 4 heures, le père Marie a proposé de manger des cives sur une tartine beurrée. Nous étions à table, un homme est arrivé à vélo. C'est papa qui l'a reconnu le premier -mais c'est Marcel ! - On était abasourdis : il était en costume et le vélo lui avait été prêté par Monsieur Marie, le mécanicien de Villers qui ne l'avait pas reconnu. »

		<b>RÉCÉPISSÉ</b> <b>DE DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ DE TRAVAILLEUR</b> <b>AGRICOLE OU INDUSTRIEL</b> (Première carte ou renouvellement.) <b>14</b>	
<b>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</b>			
<b>Délivré sur présentation<sup>1</sup></b> { d'un sauf-conduit établi à la frontière. d'un contrat de travail muni d'un avis favorable. d'un récépissé établi dans un autre département. d'une carte d'identité à validité normale périmee.			
<b>DEMANDE DE PREMIÈRE CARTE</b> La titulaire exerçant la profession de <i>cuisinière</i> . a souscrit un contrat de travail pour une durée de ..... à compter du ..... avec M. .... demeurant à <i>Parfouru st Omer</i> , <i>le Château</i>			
Ce contrat a été visé sous le n° ..... par <sup>1</sup> { le Ministère du Travail. le Ministère de l'Agriculture.			

### Un début de durcissement

Le 4 mai 1942, une circulaire émanant de la préfecture du Calvados et adressée aux maires précise l'intention des autorités allemandes d'expulser du département entre autres « ... toutes les personnes arrivées dans le Calvados après le 1<sup>er</sup> janvier 1937 et qui possèdent ou ont possédé la nationalité d'un état ennemi de l'Allemagne ». On y cite notamment l'Angleterre, la Pologne, la Belgique ...

Il semble que dans la commune de Parfouru, une seule personne ait pu souffrir de cette mesure : une réfugiée polonaise du nom de BURDZA Zofia,

Cette femme née en Pologne le 4 février 1906 est cuisinière au château en 1941.

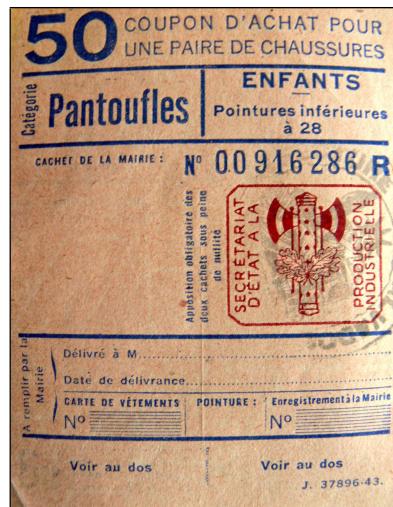
Nous ne savons pas si elle a été victime de cette loi « scélérate » et si donc elle a effectivement quitté la commune en 1942.

### Le rationnement :

fin 1941, on dénombre 148 cartes d'alimentation à Parfouru, ce qui correspond forcément à 148 habitants recensés à ce moment de l'occupation. Beaucoup de choses manquent, même si c'est peut-être plus supportable à la campagne qu'en ville.



Cartes de rationnement



coupon d'achat

« Tout était rationné avec un système de bons pour tous les produits, parmi lesquels le tabac. Chaque personne se voyait attribuer une certaine quantité, fumeurs comme non fumeurs, y compris les femmes. On pouvait donc troquer son tabac délivré par décade (tous les 10 jours) contre des marchandises »

### **ML-JFS**

Ce texte est la deuxième partie du thème " histoire vécue de la 2<sup>ème</sup> Guerre mondiale " qui comprend chronologiquement :

- |                       |                        |
|-----------------------|------------------------|
| 1. Août 1939          | " Parfouru traumatisé" |
| 2. Juin 40 –Juin 1944 | " Parfouru occupé "    |
| 3. Juin 1944          | " Parfouru libéré "    |
| 4. juillet 1944       | " Parfouru déserté "   |
| 5. Août 44- 1945      | " Parfouru retrouvé "  |